Régie des marchés agricoles et alimentaires Québec

Compte-rendu
Rencontre du cadre d'échanges

Rencontre tenue le :	3 novembre 2026
Heure :	9 h
Endroit :	Moyen technologique Teams
Numéro de dossier :	07-1600-01-03
Secteur :	Association québécoise de l'industrie de la pêche (AQIP)

---

9 h : Début de la rencontre

Personnes présentes :

Pour la Régie :

M^me^ Judith Lupien, présidente et régisseuse
M^e^ Thomas Kenmegne, secrétaire
M. Mankan Koné, conseiller économique
M^me^ Kathleen Jean Mary, conseillère économique

Pour l'AQIP :

M. Olivier Dupuis, président
M. Christian Vigneau, vice-président
M. Gabriel Vigneau, membre du conseil d'administration
M. Serge Fortin, directeur général

Pour le MAPAQ :

M^me^ Laurence Robert, analyste des politiques de mise en marché collective
M. Alexandre Genois, analyste des politiques de mise en marché collective

---

1. Mot de bienvenue et présentations

   M^me^ Lupien souhaite la bienvenue aux participants et un tour de table est effectué pour permettre à chacun de se présenter.

2. Présentation de l'ordre du jour

   M^e^ Kenmegne présente l'ordre du jour.

3. Suivi des rencontres du cadre d'échanges

   M^e^ Kenmegne fait un bref rappel des rencontres du cadre d'échanges tenues depuis la dernière rencontre.

4. Sujets de la Régie

a) Développements récents

M[me] Lupien présente la chronologie de la transformation de la Régie depuis 2021 en mettant l'accent sur les développements intervenus dans la dernière année. Cette transformation touche notamment aux éléments suivants :

i. Restructuration administrative et locaux

M[me] Lupien indique que la Régie a fait l'objet d'une restructuration administrative en novembre 2025. Elle explique les objectifs de cette réorganisation et présente le nouvel organigramme de la Régie.

Elle ajoute qu'en application des orientations gouvernementales, les différents locaux de la Régie seront réaménagés de manière à optimiser les espaces de travail. Ces changements comprendront aussi la fermeture du bureau de Nicolet et l'agrandissement de l'espace de travail du bureau à Saint-Hyacinthe.

ii. Révision des services – état d'avancement

M. Koné mentionne qu'au 31 mars 2026, 85 % des services de la Régie sont révisés. Désormais, la Régie distingue entre les activités qu'elle mène en appui à sa mission et les services qu'elle rend à la suite d'une demande de sa clientèle. La révision des services a ainsi permis de passer de 46 services en 2021 à 19 services et 9 activités aujourd'hui.

Ces révisions de services ont pour objectif de recentrer les activités de la Régie et d'améliorer ses façons de faire, afin d'offrir à la clientèle un service efficace, efficient et fluide.

iii. *Loi visant à réduire la bureaucratie, à accroître l'efficacité de l'État et à renforcer l'imputabilité des hauts fonctionnaires*

M[e] Kenmegne présente les cinq mesures incluses dans la *Loi visant à réduire la bureaucratie, à accroître l'efficacité de l'État et à renforcer l'imputabilité des hauts fonctionnaires*, sanctionnée le 2 avril 2026, qui modifient la Loi M-35.1. Ces mesures, qui visent à accroitre l'efficacité de la Régie, sont les suivantes : la réduction du nombre de vice-présidents de 3 à 2; la réduction du quorum des régisseurs pour décider de certaines affaires simples; la modification du moyen de publication de certains avis; la simplification du processus relatif aux citations à comparaître; l'officialisation de la médiation.

M. Fortin informe la Régie de la mise en place d'une infolettre transmise mensuellement aux membres de l'AQIP et offre de relayer les avis et informations de la Régie dans cette infolettre et sur le site Internet de l'AQIP.

iv. Vers une nouvelle planification stratégique

M[me] Lupien mentionne que la Régie prépare actuellement sa planification stratégique 2026-2031. Le dépôt et l'adoption de la nouvelle planification stratégique à l'Assemblée nationale sont prévus d'ici la fin de l'année, ou au plus tard lors de la session parlementaire d'hiver. Elle indique que la nouvelle planification stratégique sera davantage orientée vers les besoins des parties prenantes de la Régie et permettra à celle-ci de soutenir les réflexions des secteurs et de répondre aux enjeux les affectant.

b) Transformation numérique : services en ligne de la Régie

M^me^ Lupien présente les deux services en ligne actuellement offerts par la Régie, à savoir le formulaire de déclaration d'intérêts commerciaux autres qu'à titre de producteur (DÉCLIC), d'une part, et le formulaire de dépôt de demande en ligne, d'autre part.

Ce dernier est offert depuis le 13 juillet 2026. M^me^ Lupien en présente le fonctionnement, les objectifs et les différentes étapes de projet. Les demandes en ligne seront bientôt déposées directement au système de mission de la Régie, permettant ainsi d'optimiser les ressources.

5. Sujets de l'AQIP

M. Fortin présente les sujets suivants amenés par l'AQIP :

a) Fonctionnement des mécanismes de négociation, de conciliation et d'arbitrage

b) Disponibilité et utilisation des données économiques dans la fixation des prix

c) Perception de l'évolution du cadre des plans conjoints et des mécanismes de mise en marché en lien avec les réalités sectorielles

d) Considérations générales entourant les mécanismes réglementaires applicables aux acheteurs et aux transformateurs

À la suite de cette présentation, la Régie répond aux questionnements de l'AQIP sur le service de conciliation, la procédure d'arbitrage des conventions de mise en marché, la contribution des personnes intéressées dans le cadre des demandes d'approbation réglementaire et le processus d'évaluation périodique des offices de mise en marché.

6. Prochaine rencontre

Il est convenu de tenir la prochaine rencontre dans la seconde moitié de novembre 2027 afin de favoriser une plus grande participation des administrateurs de l'AQIP.

7. 10 h 45 : Levée de la rencontre.